

Créer et remixer des productions musicales à l'aide de logiciels de musique assistée par ordinateur (MAO)

RS7471 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	133, 323
Formacode(s)	45094, 46225
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	18/12/2025
Date d'échéance	18/12/2028

Certificateur(s)

DJ-NETWORK · SIRET : 39474487400071

Partenaires habilités

9 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 9 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
APAXX DESIGNS	45224614300070	Former
EANOV SCHOOL	51006197100030	Former
ECOLE DES METIERS DU SERVICE DU COMMERCE ET DE L'ACCUEIL	81298751900061	Former
ISPRA INSTITUT	82765258700029	Former
LE 40EME RUGISSANT	53389308700031	Former
MAGISTRAL SCHOOL	97834547800017	Former
MY MUSIC ADS	90141565300012	Former
REMONTADA MUSIC	97975753100012	Former
TALENSYS	39474487400105	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification s'adresse aux :

DJ réalisant déjà des performances en public, à partir de musiques existantes, amenés - dans le cadre d'une évolution ou d'un développement de leur activité - à produire leurs propres œuvres musicales à l'aide de logiciels de MAO.

Musiciens et chanteurs amenés à créer ou remixer eux-mêmes leurs œuvres musicales à l'aide de logiciels de MAO, dans le cadre d'une démarche professionnelles visant à présenter leurs productions à des maisons de disque ou à les autoproduire.

Auteurs-compositeurs ayant le projet de proposer des prestations de production musicale (création et remix) à l'aide de logiciels de MAO, en complément de leur activité artistique principale, par exemple en tant que beatmaker, au service d'artistes musicaux

La certification « Créer et remixer des productions musicales à l'aide de logiciels de Musique Assistée par Ordinateur

(MAO) » répond aux enjeux majeurs de professionnalisation et de transformation des pratiques musicales à l'ère du numérique. En effet, l'autonomie créative, la maîtrise des outils numériques et la capacité à proposer des productions originales sur des plateformes de streaming et de diffusion professionnelles sont devenues des compétences incontournables pour de nombreux artistes et professionnels de la musique.

Cette certification valide la maîtrise des techniques de création, remix, mixage et finalisation sonore via des logiciels de MAO, tout en intégrant les dimensions essentielles liées aux droits d'auteur, à l'accessibilité des contenus, ainsi qu'aux transitions écologique et numérique. Elle constitue un levier de diversification, d'autoproduction et de valorisation de leur identité sonore, facilitant l'accès à de nouveaux débouchés professionnels, la collaboration avec d'autres créateurs, et l'intégration dans l'écosystème de la musique numérique contemporaine, tout en accompagnant les professionnels vers une création musicale éthique, innovante et durable.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Préparer un environnement de production musicale via la MAO, en sélectionnant et en configurant en fonction des objectifs artistiques de son projet un DAW, des plugins, des instruments virtuels (VSTi), et des paramètres audio (interface, monitoring, préférences système) adaptés, afin de garantir un fonctionnement optimisé pour la création assistée par ordinateur.
- Créer une session de production dans un logiciel MAO, en générant des templates personnalisés, en structurant les pistes nécessaires (audio, MIDI...) et en sélectionnant les outils de composition adaptés et les technologies d'intelligence artificielle spécialisées, afin de faciliter la gestion et la fluidité du processus de création.
- Créer une œuvre musicale originale dans un environnement MAO, en adaptant et en mobilisant les techniques de création musicale (mélodie, harmonie, rythme) pour la MAO et en cohérence avec les objectifs du projet, en intégrant des instruments virtuels, échantillons sonores, effets numériques et patterns, et en les structurant à l'aide du séquenceur et des outils d'arrangement, afin de produire une composition exploitable et alignée avec son intention artistique.
- Remixer une œuvre musicale avec la MAO, en sélectionnant, modifiant et en réarrangeant des éléments musicaux existants (sons, motifs harmoniques et mélodiques) tout en respectant la législation sur les droits d'auteur, et en appliquant des traitements sonores originaux, afin de produire une version artistique inédite et conforme au cadre légal.
- Finaliser une production musicale conçue via la MAO, en appliquant les techniques et fonctionnalités logiciels de mixage et de pré-mastering (ajustement des niveaux, spatialisation, égalisation, compression), et en exportant l'œuvre dans des formats audio standards (WAV, MP3), afin d'assurer sa diffusion sur les plateformes numériques ou en vue d'une présentation professionnelle.
- Intégrer des pratiques inclusives et responsables dans ses processus de création musicale via la MAO, en adaptant ses productions numériques aux besoins spécifiques des publics en situation de handicap (comptabilité logicielle, métadonnées enrichies) et en limitant son empreinte écologique (durabilité du matériel et des logiciels utilisés, mutualisation, limitations de stockages...), afin de favoriser une création éthique et durable.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Avoir le projet de créer et remixer des productions musicales à l'aide de logiciels MAO

Être à l'aise avec l'usage courant d'un ordinateur

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Deux personnes sont désignées pour représenter le jury :

- Un représentant de l'organisme certificateur Talenys
- Un professionnel extérieur à Talenys dont la qualité est en lien avec la certification visée. Le professionnel occupe la fonction de président du Jury.

Base légale

Date de décision	18/12/2025
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	18/12/2028

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Formation Production Musicale - DJ Network Formation

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7471/>

Où se former

Formations référencées	16
Organismes	6
Régions couvertes	4
Prix indicatif	1 590 € – 6 000 €
Durée	15 – 75 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	86
Parcours menés à terme	65
Taux d'achèvement	76 %
Période	02/2026 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	115
Montant total engagé	237 514 €
Coût moyen par dossier	2 065 €
Durée moyenne	68 h
Période	01/2026 – 09/2026
France compétences	70 %
OPCO	18 %
Reste à charge titulaire	10 %
France Travail	1 %
Régions	1 %
Entreprise	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.